

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Edito	1
Des accidents de travail à Louvroil	2
A travers l'arrondissement d'Avesnes	5
- Louvroil	5
- Maubeuge	5
- Eclaires	6
- Ferrière la Grande	6
- Landrecies	7
- Saint Hilaire	8
- Beaufort	9
- Limont Fontaine	9
- Flaumont Waudrechies	10
- Les bois de Beaumont	11
Histoire locale	12
Jouniaux Paul, marbrier	16
Les loups en Avesnois	17
- Jouniaux Nicolas (Liessies)	17
- Dans les journaux anciens	19

Nous avons terminé l'année avec deux projets importants : la participation aux journées du patrimoine au fort de Leveau les 21 et 22 septembre 2019 : atelier « à la recherche d'un soldat de 14-18 » et la participation au Téléthon le 7 décembre 2019 : ateliers découvertes de la généalogie et de l'histoire locale.

Notre base de données s'est enrichie avec le dépouillement de contrat de mariage du 18^e siècle. Ces dépouillements continueront l'an prochain.

Si vous souhaitez aider en participant à un dépouillement, ou en proposant un article pour le bulletin, contactez moi.

Comme chaque année à cette époque démarrent les renou-

vellements d'adhésion. Le montant n'a pas changé, soit 15 euros. Vous trouverez le bulletin de demande ou de renouvellement d'adhésion en page 22.

L'assemblée générale aura lieu le 19 février 2020 à 17h30, au local de l'association.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de fructueuses recherches pour 2020.

Alain



Une partie de l'équipe lors des journées du patrimoine : Bernard, Francis, Alain, René, Gérard



Des accidents du travail à Louvroil

Le Réveil du Nord 24 juin 1921. Explosion

Trois ouvriers d'une usine de Louvroil ont été tués et plusieurs autres blessés.

Vers 8 heures du matin, toute la ville de Maubeuge percevait le bruit d'une détonation semblant avoir eu lieu sur la rive droite de la Sambre. Immédiatement on se rendit dans cette direction. Il s'agissait de la Fabrique de fer de Louvroil.

Un bâtiment, haut de 25 mètres, faisant partie de cette exploitation, avait la toiture en partie démolie. A l'intérieur, les dégâts étaient considérables, les poutrelles, pièces de fer, etc, gisaient tordues. Une dizaine d'ouvriers avaient été atteints par les débris métalliques ; trois d'entre eux avaient été tués sur le coup ; deux étaient grièvement blessés, quelques autres l'étaient plus ou moins.

L'explosion s'est produite au moment où des ouvriers des chaudronneries du Nord à Douai, venus à la fabrique de Louvroil, étaient occupés à chauffer, sur un feu de forge, un tube de 5 mètres. Quand soudain celui-ci éclata, faisant les ravages que l'on connaît. Il est vraisemblable qu'un explosif formidable se trouvait dans le tube et on ne s'explique pas sa présence dans la pièce.

Le parquet d'Avesnes s'est rendu sur les lieux.

Les blessés, parmi lesquels on cite les ouvriers Arthur Coppin et Constant Deguette, dont l'état est très grave, ont été transportés à l'hôpital de Maubeuge.

Voici le nom des morts : René Delvallée, Henri Pinguet, et Edmond Ferasse.

L'enquête continue.

Les actes de décès :

acte 46 à Louvroil.

Le vingt et un juin mil neuf cent vingt et un, huit heures dix du matin, **Edmond Victorien Terrasse**, journalier, né à Maubeuge le trente

juillet mil huit cent quatre vingt sept, fils de Victor Jean Baptiste Terrasse et de Marie Elodie Dufresnes, son épouse, décédés, époux de Madeleine Désirée Augustine Schröder, domiciliés à Louvroil, est décédé lieu dit « usine de la Fabrique de fer de Maubeuge à Louvroil », rue des usines.

acte 47 à Louvroil.

Le vingt et un juin mil neuf cent vingt et un, huit heures dix du matin, **Henri Auguste Pinguet**, monteur, né à Douai le deux juillet mil huit cent quatre vingt dix huit, y domicilié rue Saint Benoit n° 3, fils de Léon Pinguet, magasinier, et de Marie Thérèse Bertemont son épouse, domiciliés à Douai, célibataire, est décédé lieu dit « usine de la Fabrique de fer de Maubeuge à Louvroil », rue des usines.

acte 48 à Louvroil.

Le vingt et un juin mil neuf cent vingt et un, huit heures dix du matin, **René Victor Delvalez**, monteur, né à Cambrai le 22 octobre mil huit cent quatre vingt seize, y domicilié rue Saint Waast n° 22, fils de Victor Delvalez, sans profession, et de Anaïse Laude, son épouse, célibataire, est décédé lieu dit « usine de la Fabrique de fer de Maubeuge à Louvroil », rue des usines.

acte 49 à Louvroil.

Le vingt et un juin mil neuf cent vingt et un, huit heures du soir, **Arthur Félix Joseph Coppin**, journalier, né à Couillet (Belgique) le 22 juin mil huit cent soixante quinze, fils de Félix Ferdinand Joseph Coppin et de Rose Bossart son épouse, décédés, époux de Virginie Elise Hennebert, est décédé en son domicile, rue d'Hautmont.

Le Réveil du Nord du 29 octobre 1921

Tombés d'un échafaudage, deux ouvriers ont été tués à Louvroil.

Mercredi dernier, vers 4 heures du soir, les sieurs Badarello Clément, 50 ans, ramoneur

de cheminée, demeurant route de Mons à Maubeuge, et Petite Raymond, 15 ans, même profession, demeurant rue de Feignies, n°2, à Sous le Bois, étaient occupés à goudronner du matériel pour le compte de M. Rosar Camille, entrepreneur au usines de l'Espérance, lieu dit le « Maroc » à Louvroil. Pour ce, ils étaient juchés sur un échafaudage de 13 mètres de hauteur.

Tout à coup, on ne sait exactement comment, mais on suppose que c'est en voulant changer l'échafaudage de place, les deux ouvriers furent précipités dans le vide et vinrent s'abîmer sur le sol. Lorsqu'on accourut à leur secours, Badarello avait cessé de vivre. Quant au jeune Petite, il a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital de Maubeuge.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

Acte 84 à Louvroil et 365 à Maubeuge

Le vingt six octobre mil neuf cent vingt et un à quatre heures du soir, **Alexis Clément Badarello**, chef ouvrier peintre, né à Morgex (Italie) le dix huit novembre mil huit cent soixante, domicilié à Maubeuge, fils de Jean Joseph Badarello, sans profession, domicilié à Morgex, et Marie Théotiste Mochet son épouse décédée, époux de Marie Rosalie Lexert, est décédé lieu dit « les usines de l'Espérance à Louvroil ».

Acte 362 à Maubeuge

Le vingt six octobre mil neuf cent vingt et un à dix huit heures, est décédé à l'hospice Saint Nicolas, 22 rue de l'hospice, **Raymond Marcel Eloi Petite**, né à Commercy (Meuse) le deux décembre mil neuf cent six, manœuvre, domicilié à Ancerville (Meuse), fils de François Arthur Petite, décédé, et de Elise Chevalier, sa veuve, domicilié à Ancerville.

Le Réveil du Nord 13 janvier 1923

Un homme a été grillé dans un séchoir d'usine.

Ce malheureux, demeurant à Louvroil, s'était réfugié dans l'établissement.

L'ouvrier mouleur Germain Gustave, 38 ans,

demeurant à Louvroil, s'étant présenté à la fonderie Chovrier, où il travaille, après avoir bu plus que de raison, s'en vit refuser l'entrée.

Germain Gustave se dissimula alors dans un coin de l'établissement où, vraisemblablement, il a dû s'assoupir jusque une heure assez avancée de la nuit. Réveillé par le froid, le mouleur eut l'idée de pénétrer dans ce séchoir de l'usine où cuisent les creusets en terre servant à la fonte. Le malheureux fut aussitôt terrassé par l'asphyxie. Il s'écroula sur le sol. Les creusets s'étant progressivement chauffés, la température devint très élevée et les parties du corps de l'ouvrier qui étaient à nu furent complètement grillées bien que les vêtements n'eussent pas été atteints.

Ce n'est que le lendemain que l'on retrouva le cadavre.

M. Lapouille, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Acte n°1 à Louvroil

Le neuf janvier mil neuf cent vingt trois, à une heure du matin, **Gustave Emmanuel Germain**, mouleur en fonte, né à Louvroil le vingt deux octobre mil huit cent quatre vingt quatre, fils de Vital Germain, journalier, domicilié à Louvroil, et de Marie Zoé Brebant, décédée, époux de Julia Lecœur, domiciliée à Louvroil, grand place, est décédé lieu dit « Fonderie Chokier », au chemin d'Hautmont.

Le Réveil du Nord du 2 février 1923.

Un contremaître d'usine est mort tragiquement à Hautmont.

Juste Amédée, 61 ans, demeurant rue du chemin vert à Louvroil, contremaître du train à tôles à la Providence, à Hautmont, surveillait une équipe d'ouvriers. Il se tenait à l'arrière d'un tablier releveur d'un train laminoir lorsqu'il se trouva pris entre cet appareil et un chariot transbordeur électrique qu'il n'avait pas entendu venir. Il eut ainsi la cuisse gauche broyée.

Transporté à l'infirmerie municipale, il a reçu les soins du docteur Moreau qui jugea l'amputation de la jambe nécessaire.

Le malheureux est décédé des suites de ses blessures malgré les soins empressés dont il a fait l'objet.

Acte n°14 à Hautmont

Le vingt neuf janvier mil neuf cent vingt trois à vingt trois heures, **Amédée Juste**, né à Ferrière la Grande (Nord) le vingt cinq juin mil huit cent soixante et un, contremaître, fils de Pierre Joseph Juste, décédé, et de Félicie Motte, sa veuve, domiciliée à Ferrière la Grande, époux de Irma Marie Renelde Loiseaux, domiciliée à Louvroil, est décédé à l'infirmier Hospice, rue Gambetta.

Le Réveil du Nord 7 juin 1923

Un ouvrier a été grièvement brûlé.

Chevalier Désiré, 47 ans, ouvrier lamineur, demeurant rue d'Hautmont à Sous le Bois Maubeuge, occupé dans les usines L'Espérance à Louvroil, a été grièvement brûlé par une barre de fer rouge, sortant du laminoir, qui lui a traversé la cuisse de part en part, et brûlé différentes parties du corps. Il a reçu les premiers soins du docteur Laffineur, qui l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital Saint Nicolas à Maubeuge, où il a été soigné par le docteur Autier. Son état est grave.

Acte de décès n°233 à Maubeuge :

Le dix neuf juin mil neuf cent vingt trois, à seize heures est décédé à l'hospice Saint Nicolas, 22 rue de l'hospice, **Désiré Chevalier**, lamineur, né le 9 mai mil huit cent soixante seize à Monceau sur Sambre (Belgique), domicilié à Maubeuge, 366 rue d'Hautmont, fils de Florimond Chevalier et de Léonie Tainmont, époux décédés, époux de Adeline Marie Dupuis.

Le Grand écho du Nord de la France

du 21/01/1906

Accident mortel à Sous le Bois.

Un ouvrier des laminoirs de l'Espérance, M. Jules Collet, âgé de quarante et un ans, demeurant à Mecquignies, a été tamponné par un wagon mardi vers deux heures de l'après midi. Transporté en voiture à son domicile,

malgré les soins du docteur Carpentier, il est mort dans la nuit vers minuit. Il était marié, sans enfant.

Acte de décès n°3 à Mecquignies.

L'an mil neuf cent six le dix sept janvier à une heure du matin, **Collet Jules**, âgé de quarante ans, ouvrier d'usine, né et domicilié à Mecquignies, fils d'Alexandre et de Sidonie Hiolle, époux de Lucia Deparis, est décédé en cette commune.

Courrier de Saône et Loire du 9 mars 1890.

Un terrible accident s'est produit pendant la nuit de mardi à mercredi dans l'usine métallurgique Dorlodot, à Louvroil. A deux heures du matin, le grand volant de l'usine a éclaté tout à coup avec un bruit formidable, projetant dans tous les sens ses fragments, enlevant les toitures et brisant les fenêtres : quelques uns de ces énormes morceaux de fonte pesaient de deux à trois mille kilos. L'un d'eux a été projeté à travers l'atelier, traversa une fenêtre et alla tomber dans la Sambre.

Les dégâts matériels sont considérables ; un ouvrier, Noël Gueland, dit Goltot, âgé de quarante trois ans, originaire de Bavay, a été atteint par un éclat du volant, qui l'a littéralement broyé : quand on releva ce malheureux, la tête était presque détachée du tronc, les pieds étaient broyés, tous ses membres étaient brisés. En outre, un second ouvrier, Jules Haine, marié, père de cinq enfants, demeurant rue de la fonderie, a été sérieusement blessé à la tête, aux épaules et aux membres. Un troisième, Eloi Briatte, se plaint de douleurs internes.

Acte de décès n°22 à Louvroil : L'an mil huit cent quatre vingt dix, à trois heures du matin est décédé **Gueland Noël Alfred**, âgé de quarante deux ans, taraudeur, né à Paris, fils des Enfants Trouvés, domicilié à Maubeuge, époux de Fauchez Honorine, âgé de quarante huit ans, son épouse domiciliée à Bavay, est décédé à l'usine de la Fabrique de fer, sise en cette commune, hameau de Sous-le-Bois.

A travers l'arrondissement d'Avesnes

Articles parus dans le Grand Echo du Nord de la France

Le 18/11/1892

LOUVROIL

Le nom de cette commune vient-il de lou. et de all, élévation et signifie-t-il d'après ces mots celtiques, hauteur du lion ? ou bien doit-on le traduire par val des rouvres (Rouvreval) d'où on aurait fait Louvroil par corruption ? Ce qui est certain, c'est que le sol qui s'y trouve est en partie aride ou rocailleux et a fort bien pu favoriser la pousse de ces petits chênes au bois dur et noueux qu'on appelle rouvres et qu'on rencontre encore aujourd'hui dans la partie occidentale du territoire.

Ce village est cité dans un diplôme de Lothaire de l'an 884 par cette phrase : In prædicta pago Hainionensi Loveruica. Après ce diplôme, le titre le plus ancien où il en soit fait mention est un acte de 1112 par lequel Odon, évêque de Cambrai, fit abandon de la chapelle du lieu aux chanoines de Nivelles.

Les principales habitations de Louvroil étaient alors, selon toute apparence, les fermes dites : Cense de l'Haute et Cense de l'Basse, séparées par le ruisseau dit du Paradis, qui se jette dans la Sambre. La première de ces fermes a été complètement rasée en 1793. La seconde; restaurée au XVIII^e siècle, existe encore dans tout son entier.

Louvroil possédait deux redoutes défendant le camp retranché de Maubeuge, la première était la redoute de la Sambre, la seconde, qui existe encore, était la redoute du Loup.

Près de cette redoute, on voit encore une sorte d'étang appelé la Sablonnière. C'est de là que fut extrait tout le sable dont on eut besoin du temps de Vauban pour les fortifications de Maubeuge.

Lors des travaux du premier camp retranché, en 1709, on recueillit sur divers points plusieurs médailles et une statuette représentant le dieu Mercure,

En 1790, le nombre d'habitants qui, cent ans

auparavant, n'était que de 60, s'élevait à 356 et cette augmentation a toujours été en croissant de manière à donner un total de 617 à 812 habitants de 1828 à 1846. Le territoire comprend 405 hectares de terres labourables, 54 en prés et 164 en pâtures et landes.

Aujourd'hui, la population de Louvroil est de 3435 habitants. Cette augmentation est due à l'établissement de plusieurs usines, tant sur son territoire que sur celui de Maubeuge.

En 1790, le comte de Provence, depuis Louis XVIII fuyant les fureurs révolutionnaires, descendit à Louvroil pendant une journée du mois de juin et se cacha dans une modeste demeure appartenant à un nommé Nicolas Plus. Louis XVIII lui ayant demandé de le conduire en Belgique en lui faisant éviter Maubeuge, Nicolas accepta et le conduisit par le Pont-Rouge. En 1814, lorsque le prince exilé monta sur le trône, il se souvint de Nicolas Plus et le récompensa généreusement.

06/11/1892

MAUBEUGE

Au commencement du VII^e siècle, le terrain sur lequel s'élève la ville de Maubeuge était couvert de broussailles et de quelques arbres rabougris tels qu'il en croit encore sur les coteaux incultes des localités avoisinantes dont le sol est de nature calcaire ou schisteuse. Ce terrain, prétend-on, s'appelait Malbode, mot qui en langage, de l'époque signifiait Mauvais bois.

Le coteau de Malbode, jusque-là inculte et désert, vit s'élever, en 657, un monastère auquel la ville actuelle doit son origine. Cet établissement fut fondé par Sainte-Aldegonde.

On ne sait pas à quelle date précise Maubeuge fut considérée comme ville ; ce que l'on sait, c'est qu'elle apparait comme telle dans le traité qui eut lieu en 870 entre Charles le chauve et son neveu.

Au XII^e siècle, Maubeuge était devenue une cité importante ; le commerce et l'industrie s'y étaient développés, de nouveaux bâtiments s'y construisaient chaque jour ; une foire y était instituée et la ville jouissait de privilèges impériaux. Les fabricants et ouvriers en draps y avaient acquis une grande importance, ainsi que certaines corporations telles que celles des tanneurs, des boulangers, des bouchers, etc.

Maltraitée au XIII^e siècle par Jean d'Avesnes, la ville de Maubeuge tomba dans une décadence complète et ce ne fut qu'en 1678, lors du traité de Nimègue qu'elle commença à reprendre vie. En 1684, elle fut fortifiée par Vauban qui lui donna une enceinte heptagonale, garnie de ramparts imposants, flanqués de sept bastions ayant autour d'eux une ceinture étendue de demi-lunes, plus un excellent ouvrage à cornes.

La ville de Maubeuge est devenue, depuis la fatale guerre de 1870-71, une place forte de premier ordre ; c'est que la direction de la guerre a compris qu'en cas de violation de la neutralité belge par un ennemi quelconque, elle équivaldrait à un rempart véritablement infranchissable.

Entourée de tous côtés par les forts du Bourdiaux, de Cerfontaine, de Boussois, des Sarts, de Louvroil et par quelques fortins tels qu'on en construit encore à Ferrière-la-Petite et à Croix-Mesnil. elle écraserait sous ses feux une armée qui s'aviserait de suivre la vallée de la Sambre, ou qui voudrait franchir la frontière entre elle et Hirson.

Au point de vue du commerce, Maubeuge est devenue une ville essentiellement industrielle. Des usines mues par les eaux de la Sambre et dont les marteaux retentissent gaiement, des laminoirs, des hauts-fourneaux, une tuyauterie, une faïencerie, une usine à gaz, des brasseries, du sein desquelles s'échappent nuit et jour des colonnes de fumée et de vapeur qui vont se perdre, en tourbillonnant, dans les nues ; le bruit de cette respiration formidable des fourneaux, celui des cylindres broyant les barres de fer qu'ils découpent et qu'ils laminent, le chant des ouvriers qui se rendent à

leurs travaux et qui en reviennent, tout contribue à donner la vie et l'animation à la nouvelle ville qui n'a plus rien à envier à la prospérité de l'ancienne.

15/11/1892. Suite d'un article non trouvé

ECLAIBES

Encore ?... Pourquoi pas? Nous avons donné l'étymologie — probablement du nom, mais ce qui n'a pas été dit, et qui pourtant valait bien la peine de l'être, c'est que ce petit village a son château féodal avec quatre tours, remparts, etc.

Dans une de ces tours se trouva une oubliette fort bien conservée et sur une pierre placée au dessus d'une petite pierre placée au dessus d'une porte latérale on lit :

« A moi sire Jean, seigneur d'Eclaibes
Chevalier de Jérusalem et du mont Sinaï »

Il est hors de doute que le seigneur de cet endroit a fait placer cette inscription, à son retour des croisades.

12/08/1894

FERRIÈRE-LA-GRANDE

Le hasard d'une promenade vous a-t-il conduit parfois le long des bords de la Solre, à quelques 1200 mètres en amont de Roussies, en ces prairies à l'herbe fine comme soie et qui semble la trame légère où brode en gazouillant cette adorable rivière.

Si mon point d'interrogation ne vous rappelle nul souvenir, écoutez les impressions d'un voyageur qui arriva, vers la nuitée, à Ferrière-la-Grande, un soir d'été.

Le hasard m'avait bien servi et mon arrivée par la route de Maubeuge me ménageait une surprise de coup d'œil. Car Ferrière-la-Grande comprend, on peut le dire, deux villages ou mieux deux contrastes. Autant le paysage se montre accueillant et souriant avec ses prairies à l'horizon qui courent vers la Machine, établissement dont je vous parlerai tout à l'heure, autant le chef-lieu — c'est ainsi que l'on nomme l'autre section de Ferrière-la-Grande — a un aspect solennel. On dirait de quelque grand seigneur qui regarde dédaigneusement son vassal courir et s'amuser

dans l'herbe. Pour ma part, j'aimerais mieux être le vassal.

Donc, je vous disais que ma bonne fortune me conduisit tout d'abord du côté de Ferrière-la-Grande, vue du plus aimable et du plus engageant aspect.

Les yeux ravis, je regardais, dans la pénombre du soir, ce bâtiment mi-château et mi-caserne, qu'on appelle la Machine, qui semble sortir de l'herbe et des fourrés comme quelque castel de légende. Soudain un petit bonhomme vint à moi et, sans la moindre question de ma part, me dit à mots rapides :

— Vous regardez la Machine ? Cet établissement fut construit en 1715 par M. Daret, directeur de la fabrique d'armes de Maubeuge, qui y renferma l'une des principales mécaniques de la manufacture. D'où le nom de Machine. M. Daret possédait, outre de nombreux ateliers, un corps de logis qui fut la maison de campagne de ses différents successeurs et notamment de M. Dumont, ex-député de Valenciennes. Quant à Ferrière-la-Grande....

Mon guide improvisé s'arrêta et, me regardant bien en face, il ajouta : « Je vous ennuie sans doute ? »

— Au contraire, répondis-je vivement. Rassuré, il reprit de plus belle : « On parle de Ferrière-la-Grande dans la chronique de Baldérie, deuxième partie, chapitre 44. On y voit qu'en 1039 l'évêque Gérard donna à Notre-Dame de Cambrai l'église de ce village, qu'il tenait par échange des frères de Sainte-Marie. Pendant plusieurs siècles, l'église de Ferrière fut le chef-lieu d'une vaste paroisse faisant partie du hameau de Ropsies, aujourd'hui dépendance de Beaufort, et Ferrière-la-Petite... »

Soudain à l'horloge d'église, neuf heures sonnèrent. Notre homme disparut. Était-ce un paysan ou un clerc de notaire, quelque savant moyenâgeux qui revenait à heure fixe renseigner les voyageurs ou peut-être quelque magicien de conte de fée.

Comme la lune était claire ce soir là et dansait dans les arbres, tel un feu follet de cimetière, je crus au conte de fée. Cela flattait plus mon imagination.

28/11/1894

LANDRECIES

Il semble qu'un descendant de Josué ait retrouvé dans les accessoires d'antan la trompe sonore de son ancêtre et qu'il traite une à une nos villes du Nord et du Pas-de-Calais comme une simple Jéricho. Ainsi tombèrent tour à tour les murailles de Saint-Omer, Douai, Valenciennes, Cambrai. Landrecies elle-même n'échappe pas à ce vent de destruction, et dans quelques mois, les lourdes haies de pierre qui forment ses remparts s'écrouleront sous la pioche inflexible du démolisseur. Sic transit gloria mundi (« Ainsi passe la gloire du monde »).

Peut-être au clair de lune, comme l'ancêtre d'Hamlet, les spectres de Nicolas, seigneur de Landrecies, et de Jacques d'Avesnes, son héritier, viendront-ils errer au milieu de ces ruines de murs qu'ils avaient faits solides et qui résistèrent en 1815 à un blocus de près de quatre semaines. Mais ce sont là visions de rêves, et les habitants ne songent guère aux revenants qui pourraient, en les nuits étoilées, se plaindre de ce démantèlement. La petite ville va sortir de son épuisement et offrir, ses murailles abattues, cette plaine immense, toute verdoyante, qui s'étend entre la gare du chemin du Nord et le canal. Là vont pouvoir s'élever et prospérer de nombreuses usines qui trouveront dans le double voisinage de la ligne ferrée et du canal de la Sambre à l'Oise des voies faciles de communication. L'administration municipale est prête à tous les sacrifices, et les industriels trouveront à bon compte en ces pays la terre promise aux hommes d'active volonté.

Ainsi, dans quelques années, lorsqu'une population ouvrière sera venue se mêler à l'agglomération indigène, les gens de Landrecies se souviendront, non pour le regretter, du temps où, enfermés dans leurs murailles, ils ne connaissaient l'industrie et la richesse que par ouï-dire.

Et les vieilles gens diront, non sans raison, aux générations nouvelles : « Un mur nous séparait de la prospérité et nous l'avons abattu. » C'est ce qui peut s'appeler mettre la fortune au pied du mur.

05-01/1909

SAINT-HILAIRE

On ne peut vraiment, dans le charmant pays qui entoure la cité d'Avesnes, faire un pas sans fouler une terre où les souvenirs historiques abondent, ou sans rencontrer un site harmonieux et inviteur, qui vous déciderait facilement, pour peu qu'on insistât, à planter là votre tente pour quelques mois d'été.

C'est le cas de Saint-Hilaire qui doit son nom à un apôtre de la foi. Avec sa petite église du XV^e siècle, ses maisons propres et ensoleillées, il fait vraiment un accueil charmant au voyageur et contient dans ses « murs » toute une collection de choses du passé qui valent bien d'être rappelées ici.

Voici d'abord l'Hermitage de la Haie d'Avesnes ; cette construction qu'on dit remonter au XI^e siècle, fut jadis l'asile de quelques religieux venus du prieuré de Dampierre, puis de pieux cénobites l'habitèrent. On y fit aussi l'école, à certaines époques où les moines détenaient ce privilège. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une maison ordinaire...

A l'autre extrémité du village, nous trouvons le château Gaillard, qui fut, en son temps, fortifié suffisamment pour répondre coup pour coup aux assaillants ; puis c'est Coûtant le Grand, dont parlaient déjà des titres de 1288 où on l'appelait « Totpensée », ou « Topen-sée ». En 1502, la forteresse porte encore le même nom, et elle comprend :

« Une maison, grange, étable, court, courtil, jardin, entrepresure, etc. » Le château actuel, empressons-nous de le dire, est du XVIII^e siècle et il est bâti sur l'emplacement du manoir féodal.

Une tour fort ancienne, démolie en 1832 et qui se trouvait près du grand pont, était également une défense sérieuse. Elle a donné son nom à la PATURE DE LA TOUR.

Mais le morceau le plus intéressant du territoire de Saint-Hilaire est, sans contredit, le Fussiau, hameau de douze à quinze maisons, situé au sud-ouest du village.

On appelle le plus souvent ce hameau le Grand-Fuchau. A cet endroit, la voie romaine traverse l'Helpe. Ce fut une station romaine

de première importance et la carte de Pentinger, ainsi que l'Itinéraire d'Antonin en font mention, sous le nom de Fissiacum et au même titre que Bavay, Etrœungt, Hermoniacum et Cambrai.

L'abbé d'Hautmont avait attiré près de lui sept religieux irlandais qui se dispersèrent dans la Gaule Belgique pour y prêcher la foi nouvelle.

L'un d'eux, saint Etton, se fixa à Fissiacum, y vécut dans la retraite et y mourut en juillet 654, en odeur de sainteté.

On raconte que Jovin, seigneur de ce lieu, ayant mis la main sur le saint pour l'empêcher de construire son ermitage, son bras fut paralysé soudain. Pris de compassion, Etton lui rendit l'usage de ce membre et en fit un de ses plus chauds disciples.

Un second établissement créé par Etton fut le joyau d'où sortit Dompierre, village où les reliques du benoît irlandais sont toujours fort entourées les jours de grand pèlerinage et fort honorées surtout par de fastes beuveries et la disparition subite de jambons énormes et de tartes larges comme des roues de chariot...

Personne, d'ailleurs, ne s'en plaint à Dompierre !

Un joli coin pour les antiquaires, amis des fouilles que le Grand-Fuchau où l'on a dû en somme faire peu d'explorations souterraines.

En 1868, on a mit à jour, en faisant le chemin de fer, quelques débris d'objets romains : M. Lebeau, d'Avesnes, autorisé, y fit ensuite de nouvelles recherches qui amenèrent des découvertes intéressantes : cimetière gallo-romain, avec urnes, lames, monnaies, armes etc. Les médailles allaient du règne des Empereurs Auguste jusqu'à Posthume ; un certain nombre d'objets en bronze, formaient une collection intéressante.

Il est certain qu'il y a là une véritable mine à exploiter et un petit musée à créer, à qui ferait voir à l'étranger l'importance qu'eût jadis Saint-Hilaire, aujourd'hui enfui dans la verdure de ses prés et de ses vergers et un peu perdu dans la carte du département, alors que, jadis, il tint une place si prépondérante

dans celle... de Peutinger...

BEAUFORT

Une aimable petite commune, des gens calmes aux mines accueillantes, à la main largement tendue ; arrêtons-nous un instant : c'est Beaufort.

Beaufort est voisin d'Hautmont, mais il n'en a ni la poussière, ni la dévorante activité. Il n'a pas abandonné la culture ancestrale des blés, des avoines et des betteraves. Il est resté un joli village agricole.

Son nom vient, sans conteste, de « beau fort ». J'imagine que l'on dut désigner ainsi la forteresse que Bauduin V, comte de Hainaut, fit bâtir en 1173, pour se défendre contre son vassal, Jacques d'Avesnes.

La commune s'appelait d'abord « Bovinies », antérieurement à la construction de ce travail de défense. Mais les vassaux de Bauduin V. s'étant rebellés contre son autorité, s'efforçaient de faire des emprises sur les terres du Comte, et ce dernier crut bon d'ériger cette construction, ainsi que celle de Montceau-Saint-Waast. Ces forteresses jouaient, dit Piérart, un grand rôle au moyen âge, où l'art de la guerre se réduisait aux seules armes de trait, à l'épée, à la lance et à la massue.

L'église de Beaufort doit remonter au XIV^e ou au XV^e siècle. Un vitrail porte la date de 1440. Ce sont les deux seuls vestiges (ruines de la tour et vitrail), qui restent des époques disparues. Si on y ajoute quelques pierres tombales du XVII^e et du XVIII^e siècle, on a à peu près tout vu !

Un hameau, Ropsies, situé à un kilomètre et demi du centre du village, portait, au XII^e siècle, le nom de Roblechies. Il est assez souvent cité dans les chartes.

Au XVII^e siècle, Beaufort eut des démêlés retentissants avec les Bénédictins. L'abbaye de Maroilles, lassée de procès innombrables que lui intentaient les gens de Taisnières-en-Thiérache, lorsqu'elle refit la couverture de leur église, y inscrivit, en caractères immenses : V. D. P., ce qui voulait dire : « Village de Plaideurs ». On prétend aussi que cela voulait

dire : « Vilain Dom Paul »... du nom de l'Abbé ! Un moine d'Hautmont, en 1770, rappelant, dans une lettre, toutes les taquineries des gens de Beaufort, regrette de ne pouvoir en faire autant.

Les Beaufortais veulent, un jour, contraindre leur dîmeur, Lambert Lejeune, à payer les vingtièmes sans aucune modération, « quoi qu'il échât ». Il s'y refuse sur l'ordre de l'Abbé et l'affaire, portée en appel à Mons, se termine, en 1657, à l'avantage du Monastère.

Une autre fois, les paysans enlèvent leurs récoltes sans prévenir le représentant des Bénédictins. Ils sont encore condamnés. Le curé, Charles Navez, plaide encore, plus tard, la cause de ses paroissiens et la sienne, à propos de terres transformées en jardins et en vergers, ce qui cause un léger tort à l'abbaye. Le curé perd son procès.

Cela n'empêche pas les gens de Beaufort de considérer leur curé « comme leur père spirituel » Un peu plus tard, dans leurs « Cahiers de 1789 », la Communauté dit, en effet dans ce document, qu'elle n'appartient qu'au roi, que seul il a le droit de lever les impôts, et qu'elle les paiera avec joie. La dîme, ajoutent-ils, est le « Coup de massue des paysans... » C'était vrai alors... comme c'est encore vrai aujourd'hui que la dîme a pris le nom de Contributions directes et indirectes...

LIMONT-FONTAINE

Des haies vives, des pâtures où des vaches blanches et rousses se promènent tranquillement en broutant, des cultures qui évoquent les beaux vers de Virgile, tel apparaît Limont-Fontaine aux yeux du touriste ravi.

Limont vient sans doute du mot « mont » pris dans le sens de coteau ou éminence. La commune étant partagée en deux sections, comme cela arrive souvent, a pris les deux noms. L'aqueduc romain, qui amenait à Bavay les eaux de Floursles, passe sur son territoire. On l'appelle « La buse des Sarrazins » comme on le nomme ailleurs d'un autre nom, selon l'esprit de celui qui a présidé à son appellation... Au seizième siècle, le monastère d'Hautmont avait constitué dans cette localité une mairie

héréditaire ; mais rien n'est éternel, et, plus tard, il y eut un retentissant procès entre la commune et les moines ; ces derniers, que les chartes du Hainaut autorisaient à racheter le fief, ne manquèrent pas d'user de ce moyen.

En 1625, l'abbé Pierre Lejeune, par acte authentique, faisait l'opération ci-dessus et recouvrait le droit de nommer le maieur.

Le renouvellement de la Loi de Limont-Fontaine (on appelait ainsi l'intronisation du maieur et des échevins) fut donc fait sans aucune intervention de puissances étrangères au débat... et tout fut dit.

C'était une belle cérémonie. Les paysans, souvent malheureux, cherchaient, dit Minon, tout les moyens d'oublier leurs misères.

Le prélat était splendidement reçu ; acclamations, chants, escorte de jeunes gens à cheval, rien ne manquait à la fête que l'abbaye accompagnait le plus souvent de libéralités consistant en jambons et bière... C'était une ducasse énorme, pantagruélique où nos pères prenaient plaisir à manger. — au moins en partie ! — le bien des moines... Le malheur, c'est qu'ils ne pouvaient tout absorber... il y en avait trop ! La chapelle de Fontaine possédait il y a environ trente ans. un magnifique retable qui fut vendu à l'église de Roubaix.

Nos lecteurs savent ce qu'est un retable : c'est la partie ornementale, généralement en bois, qui part de l'autel jusque, parfois, en haut du chœur, dans certaines églises. On en fait aussi en marbre ou en pierre. Avant le XIV^e siècle, on ne construisait pas de retables,



mais dans la seconde moitié du XV^e siècle, on en sculpta de magnifiques, avec de nombreux personnages représentant des scènes bibliques.

Celui de Fontaine était une œuvre remarquable. Il avait environ six mètres carrés de développement et était tout en bois, peint de couleurs vives et rehaussé d'argent et d'or. La partie centrale comprenait six compartiments ou caissons assez profonds, où étaient taillés les principaux faits de la vie de saint Jean-Baptiste. Les personnages, vêtus à l'antique, étaient représentés par une foule de petites statues en bois peint, mais délicatement travaillées et pleines d'expression.

Celles du premier plan avaient de 15 à 28 centimètres de haut ; les autres, plus petites, formaient parfois des groupes d'une seule pièce. Ce morceau de sculpture était vraiment superbe et c'est grand dommage qu'il ait quitté Fontaine...

C'est avec regret que nous faisons comme lui...

04/06/1908

FLAUMONT-WAUDRECHIES

Voici une localité qui a su conserver, à travers les âges, au moins un souvenir de sainte Waudru, la patronne de la ville de Mons. Waudrechies, qui signifie, dit-on, village de Waudru, semble, en effet, avoir « Waudru » pour radical ; ce qui est certain. c'est que cette portion du village fut jadis la propriété de la cousine de cette sainte, qui en fit don aux chanoines de Maubeuge.

Si après ça, l'étymologie laisse des doutes !... Quant à Flaumont, vient-il de « fiavus mons », mont jaune (à cause des genêts qui y croissaient), ou a-t-il une autre origine ? Je laisse le soin de cette recherche aux savants...

Comme toute commune de l'arrondissement d'Avesnes qui se respecte un peu, Flaumont-Waudrechies peut parler de ses antiquités. Il figure, dans son cadastre, un camp romain de 14 hectares 18 ares et 60 centiares. Soyons précis, pour une fois !

« Les curieux, dit un auteur déjà ancien, ne

manquent pas de visiter, dans une partie du rocher qui avoisine le camp, une grotte profonde de 6 mètres, large de 3 mètres dans le fond et de 2 mètres 20 depuis l'entrée jusque vers le milieu de sa longueur ; haute de 2 m. 30, et dont les formes paraissent trop régulières, les parois trop unies, pour ne rien devoir au ciseau. »

Les clous en fer, monnaies romaines, boucles et agrafes en bronze, tuiles et autres débris, trouvés à différentes époques, indiquent clairement que le camp fut habité à plusieurs reprises.

L'église de Flaumont a été construite en 1545 ; on dut la restaurer au XVIII^e siècle. Celle de Waudrechies porte sur le porche la date de 1613, mais on la croit plus ancienne. La cloche serait, paraît-il, de 1567.

L'église de Waudrechies est un monument historique classé. Elle possède deux peintures sur bois qui méritent d'attirer l'attention des amateurs. L'une représenta l'Annonciation, l'autre sainte Aldegonde entourée de plusieurs autres figures.

Autrefois, au centre du village, on pouvait voir une forteresse dont la construction semblait remonter au XIV^e siècle. Assis sur une éminence, ce bâtiment massif et carré, construit en pierres, était environné d'un mur difficilement accessible. Le dix-huitième siècle l'a vu disparaître.

Une marbrerie, une exploitation de Dolomie animent un peu Flaumont-Waudrechies où l'industrie se borne, ou à peu près, à ces deux seules manifestations. L'Helpe majeure, qui y promène ses eaux tranquilles, reçoit, en passant sur son territoire, les ruisseaux du Bouvret, de la Rontaine et du Bayeux, ses affluents.

Avant 1801, Flaumont et Waudrechies étaient séparées. Le Consulat en fit une seule et même commune ; c'est, sans doute, le seul service qu'il ait jamais rendu au village...

06/03/1893

Dans la même série :

Le bois de Beaumont. Une charte de l'an 1232

On nous communique une vieille charte en langue romane-wallonne provenant du monastère de Maubeuge. Elle remonte à l'an 1232 et a trait à la vente, par ledit monastère, d'une partie du bois de Beaumont. Elle est écrite en un dialecte de cette langue d'oïl dont les poésies de notre cher Desrousseaux sont un des derniers et un des plus fidèles spécimens.

On y relèvera bien des ressemblances avec notre patois d'aujourd'hui, et cela s'explique par ce fait que notre patois — plutôt dialecte que patois — a gardé d'âge en âge l'empreinte très marquée de son origine première. Pourquoi ?... Parce qu'au lieu d'être transmis par les livres et de subir les règles changeantes — et d'autant plus autoritaires — de la grammaire, ce patois du Nord s'est transmis oralement des pères aux enfants, des aïeux aux petits-neveux, avec cette piété attendrie qu'on aimait à garder dans les familles aux traditions comme aux locutions d'autrefois.

Voici tel quel ce document, que nos concitoyens trouveront peut-être quelque plaisir à déchiffrer :

« Jou Eusile, par la grâce de Dieu, abesse de Maubuege et tout li capitales, faisons à sauoir a tous chiaus ki ches lettres veront ke nous auons uendut a signeur Thumas de Avesnes et a Gilion de Walecourt et a Jehan de Binck la nostre partie del Grant Beumont qui est lez Berceillies et que nos epstins encontre monsieur Gerart de Jace jusq cienqute neuf bouniere au bounier de Maubuege, si qu'ils le doiuent widier de che Noel qui proismes vient en X ans.

Et sil auenoit que nus tors de forche leur en fesit, nous leur devons warandir ci com dantes del tres fons et si conissons keli marchant deuant noumet nous ont fait boin paiement et loyal de tout le bos. Che vendaige leur auons nous fait p si q no deuons liurer voies et chemins, sauf chou q sil font nului damaige q'l le doivent rend' du leur. Et p chou q chius vendaiges soit estaeles, nous auons mis nos saiaus a ceste chartre. Et che fu fait le merquedi deuant le Saint Jehan de Colasse en lan del incarnation mil CC et XXXII. »

Petite histoire locale

Le décès du capitaine CRUCIS

Paru dans « Le journal de Fourmies » du 02/12/1883

Lundi dernier ont eu lieu à Felleries, les funérailles de M. Crucis, ancien capitaine d'une compagnie de volontaires, blessé sur le champ de bataille de S^t-Quentin et décoré de la croix de la Légion d'Honneur pour sa belle conduite.

Tous les habitants de la commune, un grand nombre de ceux qui avaient servi sous les ordres du brave capitaine, ainsi que beaucoup d'anciens mobiles de la région, avaient tenu à rendre un éclatant témoignage d'admiration et de sympathie au vaillant soldat.

Le compagnie des pompiers, une délégation de celle de Sars-Poteries, officiers en tête, la brigade de douane et les enfants de l'école avec leur drapeau voilé de crêpe formaient la haie et rendaient les honneurs militaires.

Sur la tombe, un enfant de l'école a pris le premier le parole et dans un discours très patriotique a fait l'éloge du capitaine Crucis et a engagé ses camarades à suivre l'exemple du brave officier dont tout le monde déplore la perte.

« Nous aimerons la France, a-t-il ajouté, nous travaillerons à sa grandeur dès maintenant, en nous instruisant, en nous préparant dès l'école, au métier militaire, par des habitudes d'ordre, de soumission et de discipline.

Et si, un jour, l'étranger ose encore nous livrer combat nous jurons sur ton cercueil, mes camarades et moi, que la patrie trouvera chez nous des bras vaillants pour la défendre et des cœurs aimants pour la servir. »

M. Parfais-Dubois et après lui M. Alfred Du-fond, ont pris la parole pour rappeler en quelques mots l'héroïsme de l'ancien capitaine et lui dire un dernier adieu au nom de ses anciens compagnons d'armes.

Quelques informations :

CRUCIS Louis Alexis François

Capitaine adjudant major au 2^e bataillon du

46^e régiment de la garde nationale mobile du Nord.

Né le 9 juin 1833 à Felleries, fils de François Alexis et de Désirée Pauline Sophie Joseph Daniel.

Chevalier de la légion d'honneur par décret du 28 février 1871.

Décédé le 23 novembre 1883 à Felleries.

Réformé pour blessures reçues au service

Marié le 09/04/1873 à Marie Schott à qui il a été condamné le 21/07/1875 à payer une pension alimentaire.

Détail des services :

1) Engagé volontaire au 6^e régiment de hus-sards.

- ♦ Cavalier le 21/9/1850
- ♦ brigadier le 26/10/1852
- ♦ maréchal des logis le 07/03/1854
- ♦ Libéré le 21/09/1857

2) Garde nationale mobile du Nord

- ♦ capitaine le 14/08/1869
- ♦ adjudant major le 09/01/1871.

Le doyen des pompiers de France

Paru dans le grand Echo du Nord de la France du 10 novembre 1890

Le doyen des pompiers de France.

Sous ce titre, nous avons consacré dernièrement quelques lignes à M.Froidevalle, lieutenant des pompiers d'Hesdin, qui fait partie de la compagnie depuis 1832. D'après une lettre que nous recevons de Maubeuge, le vrai doyen des pompiers de France serait M. Valéry Halgrin, capitaine des pompiers de cette ville. Né en 1803, M. Halgrin est entré dans le corps des pompiers en 1830, pendant les journées de la révolution. En juillet dernier, les officiers de sa compagnie lui ont offert un splendide bouquet à l'occasion du 60^e anniversaire de ses bons et loyaux services.

Halgrin Valérie est né à Jeumont le 24 germinal an 11 (14/04/1803), fils de Louis et d'Au-gustine Durigneux, marié le 8 novembre 1826

à Maubeuge avec Elisabeth Genard, décédé le 9 décembre 1896 « âgé de quatre vingt treize ans, rentier, capitaine commandant la compagnie des sapeurs pompiers, né à Jeumont, domicilié à Maubeuge... ».

Paru dans le Journal de Fourmies du 14 décembre 1896

M. Valéry Halgrin, capitaine commandant la compagnie de sapeurs pompiers de Maubeuge vient de mourir à l'âge de 94 ans. M. Halgrin, entré comme sapeur dans les pompiers de sa ville natale le 29 juillet 1830, était le doyen des pompiers de France, et disparaît après 66 ans de service. Il était titulaire de la médaille d'or de première classe.

L'acte de décès :

L'an mil huit cent quatre vingt seize à midi est décédé en sa demeure, route de Mons à Maubeuge, Valérie Joseph Halgrin, âgé de quatre vingt treize ans, rentier, capitaine commandant la compagnie des sapeurs pompiers, né à Jeumont, domicilié à Maubeuge, fils de feu Louis Joseph Halgrin et de feu Augustine Durigneux, veuf de Elisabeth Zénard,

Essai de transport de marchandises par bateau vapeur sur la Sambre

Echo de la frontière du 17/04/1852

« M. Dumont, ancien député, maître des forges à Ferrière la Grande, fait exécuter en ce moment de petits bateaux à vapeur, pour servir de remorqueurs dans la navigation de la Sambre. Très incessamment, on verra la mise en activité de ces bateaux. C'est un progrès très remarquable que nous aimons à constater ; il peut amener une véritable révolution dans la navigation de nos rivières, si le système de nos écluses ne s'oppose pas, sur certains points, au passage de ces remorqueurs à vapeur ».

Le 02/10/1852

« Dimanche dernier (24/10/1852), un bateau remorqueur, construit dans les usines de M. Dumont, de Ferrière la Grande, était venu dans le bassin de Maubeuge pour y faire une première épreuve. Amarré au moyen d'un câble trop court, près de l'endroit où était le

Pont rouge, ce bâtiment a sombré le lendemain, par suite de l'abaissement des eaux dans la nuit du 26 au 27 ».

Le 13/05/1854

« Mercredi (10 mai 1854), à cinq heures, le bateau Le Précurseur, appartenant à M. Dumont, propriétaire des forges et hauts-fourneaux de Ferrière-la-Grande, quittait Maubeuge avec un chargement de 109 tonnes de fer provenant de ses usines, lorsqu'arrivé à Douzies, à environ quatre kilomètres du point de départ, l'arbre de roue s'est tout à coup cassé devant la résistance que lui opposait le tirant d'eau. Ce bâtiment, qui naviguait pour la première fois, se trouvant ainsi arrêté dans sa course, on a dû s'occuper aussitôt de transborder les marchandises sur un bateau ordinaire, afin de pouvoir effectuer sans retard les réparations qu'il réclame ».

Le 15/03/1859

M Dumont a abandonné l'idée de transport par bateau, et investit dans le chemin de fer. « Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 15 de ce mois (mars 1859), M. Dumont, propriétaire et maître de forges, a été autorisé à faire faire les études d'un chemin de fer de Ferrière-la-Grande à Maubeuge, Avesnes, Fourmies et Hirson, et à pénétrer au besoin, pour cela faire, dans les héritages clos, sauf à payer tels dommages que de raison, si dommages il y a. Cette décision de M. le Préfet du Nord nous fait bien augurer de l'avenir, et tout donne à espérer que nous verrons prochainement M. Dumont exécuter le chemin de fer dont l'établissement à travers l'arrondissement d'Avesnes sera, pour les nombreuses industries de notre pays, la source de nouvelles richesses résultant des nouveaux rapports que cette voie ferrée est appelée à fonder entre le Nord et les départements de l'Est. »

Refus d'inhumer à Louvroil en 1856

L'Observateur d'Avesnes indique en 1856 que le curé d'Hautmont a refusé la sépulture à une femme du hameau de Louvroil sous prétexte qu'elle avait vécu en concubinage toute sa vie. Le cercueil, après être resté quelque temps exposé sur la place publique, a été

porté au cimetière par les soins du maire, sans l'assistance d'un ministre du culte.

Cependant le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) porte, article 18 :

« Lorsque le ministre d'un culte, sous quelques prétexte que ce soit, se permettra de refuser son ministère pour l'inhumation d'un corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur la réquisition de la famille, commettra un autre ministre du même culte pour remplir ces fonctions ».

Ce décret n'est pas abrogé, et les fabriques en invoquent journellement l'article 21, qui leur attribue par privilège, la fourniture des objets nécessaires aux enterrements.

L'acte de décès n°9 à Louvroil : l'an mil huit cent cinquante six, le vingt et un février, André Duhain, âgé de soixante dix huit ans, mendiant domicilié à Louvroil, ami à la décédée, et Agapite Mervaux, garde champêtre, nous ont déclaré qu'aujourd'hui à dix heures du matin, Angélique Wayry âgée de soixante quinze ans, est décédée en sa demeure, sise en cette commune, route impériale.

Un étrange voyage

Paru dans le journal « Le Temps » du premier octobre 1889

M. Francis Nautet, littérateur belge, parti de Bruxelles dans une charrette attelée de deux chiens, vient d'arriver à Paris. Son voyage a duré sept jours.

Au cours de sa promenade fantaisiste, M. Nautet a rencontré quelques obstacles qui ont retardé son arrivée, notamment un incident que son passage a soulevé à Louvroil (Nord). Dans cette localité, le maire, s'appuyant sur la loi Grammont, refusa de laisser l'excursionniste continuer son voyage s'il ne changeait pas de moyen de locomotion. Le voyageur eut alors une idée originale. Il mit ses chiens dans sa voiture et la traina jusqu'à la limite du territoire de la commune.

Parvenu ainsi hors de la juridiction du maire de Louvroil, M. Nautet remit ses chiens à l'attelage et poursuivit sa route en ayant soin d'éviter les villes.

De Compiègne, l'excursionniste télégraphia à des amis, à Paris, qui sont allés l'attendre en

grand nombre sur la route au moment indiqué par lui pour son arrivée. M. Nautet compte effectuer son retour avec le même moyen de transport.

Coutume locale. Hautmont, 1834

Il est d'usage, dans les communes du département du Nord, lorsqu'un nouveau curé est appelé à régir une cure villageoise, que les voitures de l'endroit aillent gratis lui chercher ses meubles et effets, fussent-ils au fond du diocèse. En conséquence de cette ancienne coutume, les habitants d'Hautmont, près de Maubeuge, avaient envoyé, le 24 juin, cinq grands charrois dans les environs de Bouchain, à neuf lieues de chez eux, pour voiturier M. Valiez, nouveau curé d'Hautmont et son mobilier. Le 25 juin, vers 5 heures du soir, un courrier parti d'Hautmont, en éclaircur, vint annoncer aux habitants l'approche de M. le curé, précédé de ses bagages. M. Loiseau, maire, se porta à l'extrémité du territoire de sa commune, pour complimenter le pasteur, qui fut en outre reçu par un charmant cortège de 90 jeunes demoiselles d'Hautmont et du faubourg de Maubeuge, dépendant de cette cure, toutes uniformément vêtues de blanc, avec des chapeaux de bergères, et tenant d'une main la houlette pastorale et de l'autre des bouquets qu'elles offraient au curé. Une musique champêtre les précédaient et trois drapeaux déployés les guidaient. Un jeune homme des faubourgs a harangué M. le curé au nom de la jeunesse ; après lui, M^{lle}. Barbier, d'Hautmont, a timidement prononcé un compliment naïf et sans prétention qui émut et toucha vivement le bon pasteur, surpris de cette patriarcale réception. Le cortège, musique en tête, s'avança ainsi jusqu'à l'église, où tout le monde entra ; le curé y entonna de suite, d'une belle et forte voix, un Te Deum en action de grâces, puis s'achemina, toujours accompagné, vers son presbytère, dont il prit possession. Partout où il y a des bergères, il y a des bergers, et comme ceux-ci possédaient une bonne musique, il ne fut pas difficile à toute cette jeunesse de former des danses sur la place d'Hautmont, en face de l'église. Ce bal impromptu, formé du consentement du curé,

dura jusqu'à la nuit et chacun se sépara fort satisfait de sa journée. Cet accord d'un bon pasteur avec son troupeau est un bienfait pour un village, et fait la critique de certains esprits chagrins qui n'admettent ni tolérance, ni liberté. Quelle différence, par exemple, dans les positions du curé d'Hautmont et de celui de Montigny-sur-Roc, qui, il y a quinze jours, défendit à ses ouailles d'aller danser dans le parc du château du village, suivant un usage immémorial ? Dès lors une désaffection générale s'est prononcée, et l'antipathie des habitants et du curé s'est tellement augmentée depuis ce jour, qu'ils plaident maintenant en séparation devant l'évêque du diocèse.

Le lancier Déal, fusillé à Maubeuge

Le lendemain de Noël 1859, le lancier Déal, du sixième régiment en garnison à Maubeuge, après avoir été puni, pour une faute légère, à quelques jours de salle de police, demandât d'une manière peu polie que le maréchal des logis Chevallier levât la punition. Devant le refus de ce dernier, il déchargeât à bout portant un pistolet, et le tua net.

Le conseil de guerre de Lille le condamnât à la peine de mort. Le pourvoi en grâce ayant été rejeté, il fut conduit à Maubeuge pour être fusillé, le lendemain 20 mars 1860, en présence de son régiment.

Le condamné ayant été placé devant le peloton d'exécution, le commandant de la place fit annoncer la lecture du jugement par un roulement de tambour. Puis le jugement de condamnation fut lue à haute voix. Pendant cette lecture, Déal, à genoux, a récité une prière et baisé le crucifix que l'aumônier lui a présenté.

Le peloton préparait déjà ses armes pour le feu, lorsque pour obéir à une prescription du nouveau code de justice, il a fallu procéder à la dégradation militaire, préalablement à son exécution. Un vieux sous-officier porteur de trois chevrons a procédé à cette dégradation, dont le premier acte a été de lui arracher de la veste les boutons portant le numéro de son régiment.

Au moment où le sous-officier se retirait, le condamné a fait un signe et a demandé à M. le commandant de place la permission de pro-

noncer quelques paroles adressées à la troupe.

Déal, d'une voix étouffée, dit : « Mes amis, mes anciens camarades, vous me voyez prêt à expier un grand crime. Dieu me pardonnera, je l'espère ; mais écoutez la voix de celui qui va disparaître de ce monde ; fuyez les cabarets, évitez les excès de boisson, et, ..., et ..., priez pour moi ».

Ces dernières paroles prononcées d'une voix expirante, n'ont pu être entendues que par les personnes les plus rapprochées du point d'exécution.

M. l'abbé Delannoy a embrassé Déal une dernière fois, pendant qu'on lui bandait les yeux. Peu de secondes après cet adieu éternel, douze balles sont venues briser la poitrine du condamné qui est tombé la face contre terre. Les médecins du régiment ont déclaré que la mort avait été instantanée, et aussitôt, les troupes s'étant formées en colonnes, se sont mises en marche pour opérer le défilé, qui a eu lieu en passant à peu de distance du cadavre ; un morne silence régnait dans tous les rangs.

Acte de décès N°261 à Maubeuge

L'an mil huit cent cinquante neuf, le vingt six décembre à une heure du soir, **Henry Emile Chevallier**, âgé de trente deux ans, maréchal des logis au sixième régiment de lanciers, décoré de la médaille militaire, né à Sorbaix, canton de La Capelle, département de l'Aisne, en garnison à Maubeuge, fils de Jean Charles Chevallier et de Marie Rose Guinier, domiciliés à Sarreguemines (Moselle), est décédé à Maubeuge.

Acte de décès n°62 à Maubeuge

L'an mil huit cent soixante, le vingt mars à sept heures et demie du matin, **Louis Déal**, âgé de vingt neuf ans, lancier au sixième régiment de lancier, en garnison à Maubeuge, né à Saint Vincent de Boisset, arrondissement de Roanne, département de la Loire, fils de Jean Baptiste Déal et de Marie Charles, tous deux domiciliés à Broissia, département du Jura, est décédé à Maubeuge.

JOUNIAUX Paul

1868-1960

JOUNIAUX Paul est né le 11 août 1868 à Eccles, fils de JOUNIAUX Damase, marbrier, né le 13 janvier 1826 à Eccles, y décédé le 2 septembre 1885, et de HANNECART Pauline, polisseuse de marbre, née le 8 mars 1829 à Solre-le-Château.

Il se marie le 29 juillet 1896 à Eccles avec DESORT Zélia Marie, née le 25 mars 1869 à Eccles, fille de Emmanuel Joseph, né le 5 août 1830 à Eccles, et HANNOTEUX Rose, née le 25 mai 1829 à Cousolre.

Le couple s'installe à Marpent en 1898. Paul JOUNIAUX est musicien-organiste, peintre membre de la Palette Mabusienne, et sculpteur sur marbre.

A ce dernier titre il exécute la vierge du cimetière de Marpent.

Il fait son service militaire en 1889 au premier régiment d'infanterie de marine. Il fera campagne sur l'Annamite (transporteur-hôpital) et en Cochinchine sur le Comorin (cargo transporteur de troupes).

Il est libéré le 21 septembre 1892.

Mobilisé le 2 août 1914 au 4^e régiment d'infanterie territorial, il est fait prisonnier le 7 août.



Le Comorin

Il est interné au camp de Minden où il érige un monument à la gloire des prisonniers décédés.

Pendant sa captivité, il peint des tableaux d'art sacré qui sont allés à Berlin.

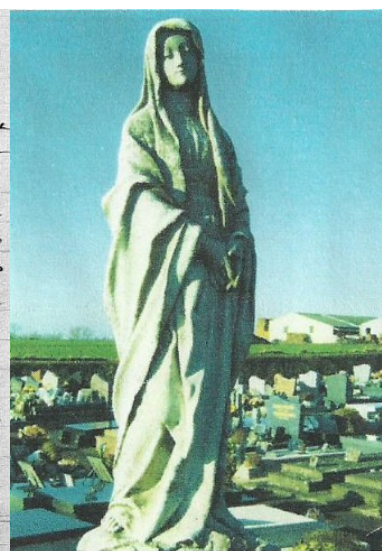
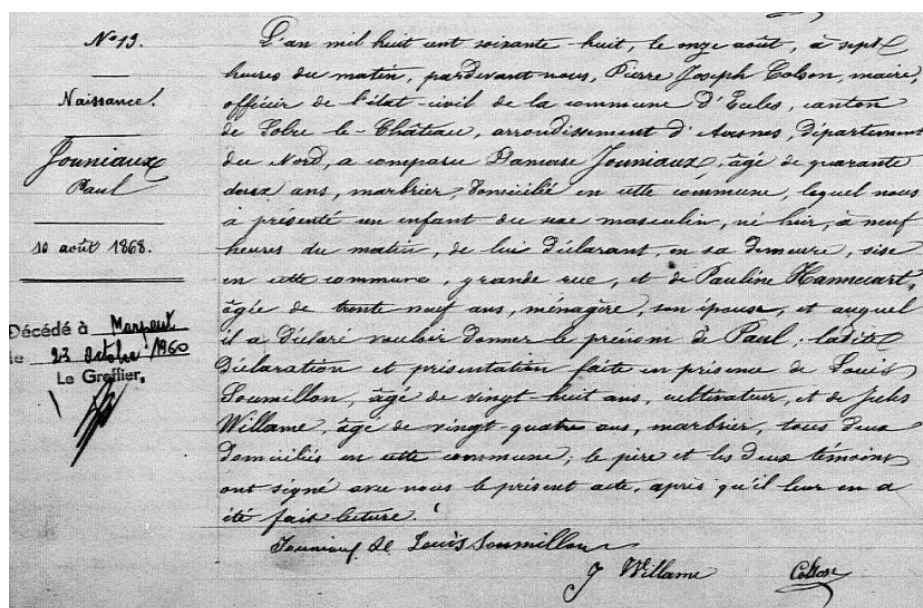
Rapatrié le 16 avril 1918, il rentre dans ses foyers le 20 juin.

A Marpent, son atelier était situé dans la rue Pasteur, et son domicile rue de La Poste, puis rue la République.

Paul JOUNIAUX décède le 23/10/1960. A 92 ans, il était le doyen de la commune.

L'un de ses tableaux : « Notre Dame d'Ayde » se trouve dans l'église.

Jean Claude Flory



Vierge de Paul Jouniaux

Les loups en Avesnois

Eradiqué en France dans les années 1930, le loup gris est revenu en 1992 par le parc national du Mercantour, venu d'Italie.

Le plan « loup » protège l'animal qui devrait permettre de réguler l'excès d'ongulés et ainsi protéger la végétation.

Depuis sa réapparition, outre la faune sauvage, le loup s'attaque aux troupeaux de brebis ; espérons qu'il n'attaquera pas la population, comme c'était le cas auparavant.

Voici quelques articles sur le sujet, trouvés dans des journaux anciens et aux archives départementales.

JOUNIAUX Nicolas, de Liessies, attaqué par un loup en 1767

Une lettre de M. Faussabry, Subdélégué d'Avesnes à l'intendant du Hainaut, nous décrit le combat de Nicolas JOUNIAUX contre un loup :

A Avesnes le 20 mars 1767. « Monseigneur, je ne sais si vous avez été informé d'un événement singulier arrivé le 10 de ce mois entre Liessies et Eppe-Sauvage, entre le nommé Nicolas Jouniaux habitant dudit Liessies et un loup d'une prodigieuse grandeur. Voici le fait que j'ai fait vérifier par le médecin et chirurgien que j'ai envoyé visiter ce particulier en conséquence des ordres que vous m'avez donnés à ce sujet et de vos attentions continues pour tout ce qui peut contribuer au bien de la société.

Le 10 de ce mois Nicolas Jouniaux sortant de chez le sieur du Marteau (François Joseph Eugène Poschet du Marteau), maître de forge à Montbliard près d'Eppe-Sauvage pour aller soigner ses bœufs, a été attaqué par un loup. Cet animal s'est jeté avec violence sur lui et il s'en est garanti avec les mains de manière que cette bête trouvant une résistance s'est élancée une seconde fois avec encore plus de violence sur lui. Elle lui a sauté au col. Dans cette circonstance le brave homme sans per-

dre la tête a pris le loup à bras le corps, et l'a terrassé. Ils ont lutté tous deux pendant plus d'un quart d'heure, à la fin le dit Jouniaux étant près de succomber sous la force du loup, lui a enfoncé la main gauche et le bras dans le profond de la gueule, il lui a saisi la langue et avec un de ses sabots, il lui en appliqua plusieurs coups sur la tête, en sorte qu'il l'étourdit. Cet intervalle lui donna le temps de penser au couteau qu'il avait dans sa poche et par une réflexion assez extraordinaire dans un péril aussi évident, il eut le courage de renverser le loup comme les chiens sous les sangliers, c'est à dire en lui tournant la tête et en tenant une de ses oreilles avec les dents. Ensuite il détruisit l'animal féroce en lui portant dix à douze coups de couteau.

Je ne suis point surpris de la valeur de ce particulier quoique né à la campagne. La plupart des habitants de votre département sont naturellement braves. Ils sont au fait des armes, mais il faut avoir beaucoup de sang froid pour devenir victorieux à l'imprévu d'un pareil animal au coin d'un bois.

Ce particulier, quoique âgé de plus de 60 ans et d'une taille d'environ 5 pieds, a rejoint la maison de son maître dont il était éloigné, malgré ses blessures. Celui-ci avec sa servante s'est transporté sur le champ de bataille, ils ont enlevé le loup et l'ont déposé dans la maison la plus proche. Le lendemain, le dit Jouniaux s'est fait transporter chez lui dans un tombereau avec l'objet de sa victoire. L'on m'assure que l'abbaye de Liessies lui donne du bouillon et que les personnes de marque des environs tachent d'adoucir sa misère. Il me paraît inutile de vous observer, Monseigneur, qu'un pareil animal aurait fait bien du dégât s'il avait pénétré plus avant. Les hommes et les bestiaux en auraient sûrement souffert, et il aurait été capable de jeter la désolation dans toute l'étendue de la subdélégation qui est couverte et entourée de bois.

Ce qui me paraît le plus avantageux, c'est que le loup dont il est question n'est pas suspecté d'être enragé. On a cependant pris la précaution nécessaire vis à vis du blessé qui est réduit dans une si grande misère qu'il a vendu la peau du loup à Solre-le-Château pour subvenir à ses besoins. Je présume que Messieurs les Abbé et Religieux de Liessies vous auront fait part de cet événement. Je les crois assez attentifs à l'humanité pour n'y pas manquer.

Quoi qu'il en soit j'ai l'honneur de vous adresser avec la présente le rapport des blessures du dit Jouniaux qui a été visité à ma réquisition sur la rumeur publique par le Sieur Tailant chirurgien aide-major de l'hôpital de cette ville que j'ai envoyé exprès et qui s'en est acquitté en présence des sieurs Boulanger médecin et Dulière chirurgien qui le panse.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur Faussabry ».

Le décès de Nicolas Jouniaux, mort de la rage.

Une autre lettre du 3 avril 1767 nous informe de la triste fin de Nicolas Jouniaux : « On me mande de Liessies que Nicolas Jouniaux qui se portait bien dimanche dernier et qui assurait qu'il ne lui restait plus une douleur de ses blessures qui ne paraissaient plus être que des égratignures ressentit mardi le soir après quelques envies de vomir, des douleurs insupportables, que ce particulier eut des grincements de dents et des convulsions horribles pendant la nuit. Son état devint plus calme le mercredi matin à mesure sans doute que ses forces s'affaiblissaient, le bras blessé et la gorge lui gonflèrent extraordinairement. Il mourut enfin vers les onze heures du matin avec tous les symptômes de la rage, victime de son adresse et de son courage. Messieurs de Liessies ont enfin trouvé le moyen à ma sollicitation de retirer la peau du loup que le dit Jouniaux avait vendu. Ils la gardent dans leur grenier et ils se proposent de ne la donner qu'à quelqu'un de ses enfants lorsqu'ils seront en état d'aller montrer le bourreau de

leur père. Cette famille excite la compassion et mérite un soulagement parce que cette victime infortunée a évité bien des malheurs dans ce canton. Je suis avec un profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur Faussabry

Une lettre du subdélégué à l'intendant du Hainaut, le 14 octobre 1767, nous informe sur le sort de la veuve de Nicolas et de ses enfants : « ... cette femme n'a pas reçu beaucoup de soulagement de la part des moines, et un de ses enfants que vous aviez fait employer aux travaux des fortifications de Valenciennes, est revenu malade chez elle depuis deux mois avec les fièvres qui le tourmentent encore. La cherté du pain a été cause qu'il n'a rapporté que douze sols. Son frère aîné travaille encore aux mêmes fortifications. Je vous prie de le faire recommander pour l'année prochaine et de faire expédier pour les assister pendant l'hiver la gratification de 150 livres que vous avez eu la bonté de promettre ».

Une note du 6 novembre 1767 indique que la veuve a bien reçu la somme de 150 livres.

Une lettre de Augustin Pompée Hennet De Baret, subdélégué de Maubeuge, chargé des paroisses de Liessies et Eppe-Sauvage à M. Faussabry, le 18 avril 1767, nous informe des règles observées lors de l'attaque de loups.

« J'ai l'honneur de vous renvoyer la lettre de Sébastien Delahaye de Glageon au sujet des loups. Il n'y a point de règle particulière en ce pays différente de celles de la France en pareil cas. Et l'usage est, lorsque les loups viennent attaquer les bestiaux et les troupeaux, qu'on s'adresse aux seigneurs quand ils résident. Ils commandent leurs sergents et gardes bois, on convient avec les villages voisins. Il s'assemble quelquefois jusqu'à cent tireurs et plus de trois cents traqueurs. Quand le seigneur n'y est pas, ce sont les baillis. On désigne un quartier d'assemblée et les tireurs arrivés choisissent entre eux deux capitaines et un autre pour conduire les traqueurs. On promet et on jure à ces deux capitaines choi-

sis d'obéir exactement et de ne point bouger de la place où on aura été posté. Quand tous les postes sont occupés, on fait un signal à l'officier des traqueurs qui tous partent en même temps avec des tambours, des poêles et des bâtons dont on frappe les arbres. Et les loups qui viennent à sortir sont fusillés. Et ce qu'il y a de tué n'appartient pas au tueur mais à toute la compagnie et se vend publiquement. Je me suis trouvé à deux de ces traques. Vous voyez par la lettre de Sébastien Delahaye que Monsieur de Mérode, seigneur de Trélon, a fait faire une traque. Et je ne crois pas que si le mal était aussi pressant que cet homme le dit, il fallut des ordres pour en faire d'autres, ni que l'on puisse assigner de récompense sur les villages à ceux qui auraient tué des loups. C'est eux mêmes et leurs bestiaux que les paysans défendent. Ils y sont assez excités par cette considération. Je crois cependant que Monsieur l'Intendant ferait bien d'ordonner que ceux qui vérifieront d'en avoir tué un, seront exempts de leur capitation pour cette année-là, lesquelles seraient passées en non valeur en décharge des paroisses respectives. Je ne regarde point le mémoire Delahaye comme une chose véritable en tout. On grossit toujours les objets en pareil cas et je crois qu'il faut le renvoyer à son seigneur ou à son bailly. Nous n'entendons plus dans le pays parler de loups depuis la fonte des neiges 1747. J'ai l'honneur d'être avec un très parfait et sincère attachement, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur. Hennet De Baret

Acte de décès N° 6, paroisse de Liessies.

L'an mil sept cent soixante sept, le premier du mois d'avril est décédé **Nicolas Jouniau**, âgé de cinquante sept ans environ, époux de Jeanne Cordelle, fut inhumé le deux dudit mois au cimetière de la dite paroisse en présence des témoins soussignés.

Nicolas est né le 16 novembre 1711 à Liessies. Il s'est marié le 18 aout 1748 à Trélon avec Jeanne Cordelle

Jeanne Cordelle est née le 27 janvier 1725 à

Buironfosse, et elle est décédée le 8 mars 1796 à Liessies. Elle s'est remariée le 18 février 1772 à Liessies avec François Lebegue.

Félix Jouniaux est né le 24 mai 1749 à Liessies, s'est marié le premier octobre 1776 à Vendegies sur Ecaillon avec Marie Augustine Paquet, y décédé le 5 décembre 1817. Métier : maçon.

Antoine Jouniaux est né le 9 aout 1750 à Liessies. L'acte de décès n'a pas été trouvé ; il est peut-être mort de fièvre en fin d'année 1767.

LES LOUPS DANS LES JOURNAUX.

Paru dans « Le Grand écho du Nord de la France » du 04/02/1891

Les loups.

Retournerions-nous à l'état sauvage dans notre beau pays de Flandre et serions-nous menacés de voir nos campagnes hantées comme jadis par les fauves ?

Il y a quelques semaines, un jeune loup s'en vint à l'étourdie rôder bêtement sur les glacis des fortifications de Douai et se faire tuer près de la porte d'Ocre. Hier, un autre attaquait, près de la forêt de Mormal, un honorable notaire de Maubeuge (voir article suivant) ; ils ont vraiment toutes les audaces ces messieurs, oser s'en prendre à un officier ministériel ! Le lieutenant de louveterie du canton se chargea d'ailleurs de le punir de ce forfait.

N'importe, rencontrer des loups aussi près des villes, voire même dans nos campagnes, c'est là un fait digne d'être noté et il n'est pas douteux qu'il y a bien longtemps que le territoire de Douai n'a pas reçu la visite de semblables quadrupèdes. Déjà, en 1814, on remarquait que depuis une dizaine d'années on n'avait pas signalé, dans les environs de Douai, la présence de plus d'un ou deux de ces animaux.

Pourtant les loups paraissent avoir été assez nombreux autrefois dans ces parages ; en effet, à Lallaing, non loin de la cité de Gayant, exista pendant bien longtemps un dépôt de filets pour leur capture.

Dans cette même année 1814, vivait encore un vieillard, M. Heu, ancien maire de Raches, qui avait assommé le dernier loup pris dans ces filets, à Montigny, dans la vallée de la Scarpe.

En 1813, le 31 décembre, un journalier de Landrecies, le nommé François Gotte, tua sur le champ des Etoquis, un loup âgé de huit mois.

En 1829, lors du fameux hiver que les gelées de cette année ont rappelé aux générations actuelles, un de ces animaux s'aventura jusqu'à Quesnoy-sur-Deûle, où on l'aperçut plusieurs nuits consécutives : on le tua au moment où il apaisait sa faim de loup en dévorant une chèvre.

Si les loups étaient rares dans le département du Nord au commencement du siècle, sauf pourtant dans les arrondissement d'Avesnes et de Cambrai, où l'on en rencontre parfois quelques-uns, il n'en avait pas toujours été de même. Dans les temps passés, quand la terre de Flandre était couverte de forêts, leurs échos devaient souvent retentir des hurlements des fauves. Divers noms de localités, tels que Leeuwarde, La Louvière, Canteleu, Louvignies, Louvil, etc., rappellent très probablement d'anciens repaires de loups.

Aussi les anciennes ordonnances sur la chasse, très sévères et très rigoureuses, permettent-elles la chasse du loup en tout temps, moyennant, dit un édit de 1613, « *qu'elle soit dressée en présence et par consentement de nos commis, ou par ceux de nos vassaux qui ont privilège et pouvoir de chasser avec meute de chiens, trompe et bonne troupe de gens pour faire la huée, et auront les veneurs de chacun renard ou loup ainsi prins, le salaire de tout temps à ce statué ; à laquelle fin les commis feront annuellement le tour du loup, chacun en sa province, et seront tenues les communaultez et villages leur fournir les despens de bouche et non plus* ».

Les personnages dont il est question dans cette ordonnance, c'étaient sans doute les lieutenants de louveterie de l'époque ; à coup sûr, de nos jours, pour ces fonctionnaires, le métier doit avoir pas mal de mortes saisons.

Le grand Echo du nord du 01/02/1891

Attaqué par un loup

M Herbecq, notaire à Maubeuge, était appelé par ses fonctions près de la forêt de Mormal, lorsqu'il fut, dans les environs, attaqué par un loup. L'officier ministériel se défendit de son mieux, et à ses appels plusieurs personnes accoururent et mirent l'animal en fuite. Quelques heures plus tard, le même loup était tué par le lieutenant de louveterie de Bavay.

Le 31/01/1835 à Trélon

La générale a battu dans la commune de Walers près Trélon, le 21 janvier au matin, pour rassembler la garde nationale ; il s'agissait de combattre un détachement de loups qui avaient paru dans les bois du comte de Mérode. M. le capitaine César Mailly, dont le prénom était d'un heureux augure pour le succès de l'expédition, prit le commandement du détachement ; ce fut lui qui le premier vit le loup, il l'abattit, avec l'aide de M. Paulin Le-moine, sous officier d'armement ; M. le caporal Wery en blessa un autre, puis le détachement rentra triomphant et déposa les armes.

Le 05/10/1867 à Maubeuge.

Les habitants du faubourg de Montplaisir ont été mis en émoi, ces jours ci, par la visite d'un hôte assez rare dans notre pays surtout à l'époque où nous sommes : voici d'ailleurs ce qu'on écrit à l'Indépendant de Douai : Samedi dernier, un loup de forte taille se promenait le plus tranquillement du monde dans ce faubourg. En un clin d'œil, tout le monde est sur pied, et trois cents personnes au moins, armés de fusils, de fourches et autres instruments, se mettent à la poursuite du carnassier, qui ne faisait pas trop mine de se sauver. On conçoit qu'il ne pouvait tenir longtemps contre une pareille armée ; cependant, il ne se rendit pas, et il fallut pas moins de 14 coups de feu avant de la mettre à mort. On reconnut alors que ce loup était une louve et qu'elle portait un collier, mais sans espèce d'indication.

On suppose que cette bête s'était échappée d'une ménagerie que la foire avait amenée : le collier qu'elle portait ne doit laisser aucun

doute à cet égard, car les loups qui vivent dans les bois ne connaissent pas ce luxe. En tous cas, il est probable que la louve tuée samedi à Montplaisir était assez inoffensive, et que la crainte des habitants a été plus grande que le danger qu'ils ont couru.

Le Courrier du Nord du 17/02/1838.

Plusieurs fois depuis trois jours, des douaniers, des bûcherons, des voyageurs, avaient aperçu dans le bois dit Céru, un énorme loup qui paraissait y avoir établi son repaire. Cette nouvelle se repandit avec la rapidité qui s'attache à tout événement sinistre : le courage des vaillants habitants des communes de Ferrière la Petite et Cerfontaine s'en émut, et leur ardeur appela aux armes. L'attaque est aussitôt résolue, une cinquantaine de chasseurs y prennent part, on cerne le bois, on traque le féroce animal qui prend la fuite. Il le fallait bien, comment aurait-il pu résister seulement aux hourras de la valeureuse bande ? Il fuit, mais à peine a-t-il fait vingt pas qu'il tombe percé de balles. On court sus, chacun veut voir le premier l'être inanimé qui remplissait, il n'y a qu'un instant la contrée de terreur, mais qui trouve-t-on un pauvre chien que la perte de son maître avait sans doute fait réfugier dans la forêt !

L'Echo de la frontière du 20/01/1838

Le Quesnoy. M. le baron de Corbigny, Inspecteur des Eaux et Forêts, profite de la rigueur de la gelée pour faire activement la chasse aux loups sur les lisières de la forêt de Mormal. Ses efforts ont été couronnés de succès. Le 9 courant, les gardes forestiers, aidés de quelques chasseurs, ont abattu un loup de première force ; le 14, les mêmes gardes, assistés de traqueurs, sont parvenus à tuer un autre loup et une louve. Ces trois bêtes féroces ne sont pas les seules qui aient été vues dans le pays, aussi le 17, M. de Corbigny est-il parti de nouveau pour diriger lui-même la chasse contre les loups dont l'audace augmente avec le froid et la faim.

Bavay. Des loups sortis de la forêt de Mormal apparaissent en force du côté d'Obies et de

Mecquignies. Il est temps que les chasseurs se réunissent pour repousser par la force cette invasion d'animaux carnassiers.

Landrecies. Les loups viennent rôder autour de cette ville. On a remarqué leurs traces surtout au chemin du Cateau. Les chasseurs de Pommereuil ont tué, le 14, un loup et une louve sur le point de mettre bas.

Ils ont porté la louve en triomphe à Basuel, au son du violon et de la clarinette, et le loup à Fontaine-au-Bois.

L'Echo de la frontière du 26/01/1850.

Encore des loups ! Samedi dernier on a poursuivi un loup qui rodait le long de la rivière de l'Honiau, il venait des environs du Quesnoy. Il a traversé les communes de Gussignies, d'Au- reppe et de la Flamengrie. C'est là qu'il a été cerné et mis à mort. Un autre loup a échappé aux chasseurs en se dirigeant vers la commune accidentée de Montignies-sur- Roc.

L'Echo de la frontière du 25/10/1849

On se rappelle qu'au milieu de l'été la forêt de Mormal fut visitée par une bande de loups ; une louve et ses petits s'avancèrent jusqu'aux grandes pâtures et même jusqu'à Locquignol où elle dévora un veau. Là dessus tous les chasseurs du pays s'armèrent et firent une battue générale dans laquelle le maire et le curé de Locquignol marchèrent en tête. On tua plusieurs loups et on en prit un vivant qu'on décida d'envoyer en don à M. le préfet dans une forte cage, afin de lui montrer comment on agissait avec les bêtes féroces dans les cantons du Quesnoy. Mais l'administration forestière ne prit pas la chose en plaisantant ; elle n'entend pas qu'on lui prenne ses loups ni morts ni vivants, et elle fait un bel et bon procès au maire et aux habitants de Locquignol qui ne veulent pas se laisser dévorer. L'affaire doit se vider le vendredi 26 courant à l'audience des appels de police correctionnelle de la cour d'appel de Douai. Le loup vivant figurera peut-être parmi les pièces de conviction apportées à l'audience ! Et on apprendra à M. le maire et à M. le curé à s'amuser à faire la chasse aux loups !



Association Racines et Patrimoine

<http://www.rp59.fr>

Demande ou renouvellement d'adhésion 2020

M. Mme Mlle

Adh N°:

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Site internet <http://>

Cotisation annuelle : 15,00 €

Cotisation annuelle couple : 25,00 €

Cotisation membre bienfaiteur : 30,00 €

Ordre : Association Racines et Patrimoine

Si vous souhaitez faire un virement, vous pouvez demander le code IBAN en envoyant un mail à alain-delfosse@wanadoo.fr

Ci-joint la somme de : € par

☐ chèque bancaire ou postal

☐ espèces

☐ Virement (*)

Je désire être contacté pour effectuer le dépouillement partiel ou complet d'une commune, ou d'une table décennale. OUI NON

Je désire être contacté pour participer à la rédaction de la revue trimestrielle
OUI NON

A , le

Signature :

Adresse postale de l'association : Alain Delfosse - Association Racines et Patrimoine,
7 hameau des saules, 59131 Rousies

(*) En cas de virement, envoyer le bulletin par mail : alain-delfosse@wanadoo.fr